



Assemblée Générale du 8 décembre 2023 de 18h à 22h au GAMMA de Talence

INTRODUCTION : Bienvenue et remerciements

Jean-Pierre souhaite la bienvenue aux nombreuses personnes venues participer à notre Assemblée Générale dans cette magnifique salle du GAMMA de Talence que nous utilisons pour la première fois..

L'Assemblée Générale est un moment important dans la vie de notre association:

- c'est l'occasion de faire le point sur notre saison écoulée et de parler de l'avenir
- et c'est surtout un moment d'échange, de partage et de convivialité, une valeur qui nous est chère.

Nous avons espéré la visite M. Frédéric FARGUES adjoint au Maire délégué aux Sports de Talence..

En ce début de séance, nous tenons à rappeler notre mission et les valeurs de notre association:

Histoire, mission et valeurs de la GV Pierre Seurin:

Nous sommes affiliés à la **FFEPGV**, fédération sportive non compétitive et leader national du Sport Santé.

Pierre Seurin a fondé la Gymnastique Volontaire au CREPS et notre association date officiellement de 1970.

Nous sommes fiers d'avoir été le premier club national EPGV et d'avoir maintenu le cap depuis 53 ans.

Reconnu d'utilité publique depuis 1976, le **SPORT SANTE** est basé sur 4 principes:

- **le plaisir** de faire de la gym ensemble et de créer du lien social
- **la vitalité** : une pratique régulière permet de lutter contre la sédentarité et de prévenir les risques de santé
- **la proximité** : il y a partout en France un club près de chez soi permettant de pratiquer une activité physique
- **l'expertise** : des animateurs diplômés ont été formés spécialement pour assurer des cours de qualité

Notre club vous propose une activité physique de qualité dans le but d'entretenir votre forme physique et mentale. Chaque semaine une trentaine de cours variés et adaptés à tous les niveaux permettent à chacun de s'épanouir. Nous maintenons délibérément une cotisation à minima pour permettre au plus grand nombre de s'inscrire. Cette mission s'intègre parfaitement dans la politique de Santé Publique en mobilisant la personne et en créant du lien social, ce qui contribue efficacement à la prévention des maladies et troubles psychiques et limite à long terme la consommation de médicaments.

Nous remercions chaleureusement messieurs les Maires de Talence et de Gradignan ainsi que leurs élus qui nous mettent à disposition une dizaine de salles au plus près de nos adhérents pour notre pratique .

Nous ne demandons aucune subvention. Notre développement n'est limité que par le nombre et la taille des salles. Aussi, chaque année, lors du renouvellement de nos conventions, nous demandons systématiquement des créneaux supplémentaires et de nouvelles salles afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de nous rejoindre.

Notre organisation:

Présentation de notre équipe de bénévoles

- trois membres du Bureau sont en activité quasi quotidienne: Dany, Pascale et Jean-Pierre
- Ils sont accompagnés d'une équipe resserrée de 6 personnes composant notre Comité Directeur : Acracia, Annie, Danièle, Hélène, Nicole et Odile
- et en contact quotidien auprès de nos adhérents, nous avons 43 personnes responsables de séances (34 en 2020-2021, et 36 en 2021-2022). Ces personnes accueillent les participants à chaque cours et entretiennent une ambiance conviviale.

Présentation de nos 8 animatrices et 4 animateurs :

Alice, Audrey, Christèle, Delphine, Émilie, Marine, Mireille, Virginie, Charles, Claude, Romain et Xavier.



assogv.pierreseurin@gmail.com

0781980418



Le Dôme 221 avenue de Thouars 33400.TALENCE

URSSAF n° : 330 140 348 112 - SIREN : 334 399 219 - Agrément Jeunesse & Sport n° : 33 S 94004

Validation de la séance:

Le quorum est de 127 (509 inscrits x 0,25)

Nombre de personnes présentes : 102 en début e séance

Nombre de pouvoirs : 56

Total : 148

Le quorum étant atteint, nous pouvons procéder à notre AG.

1 - Approbation du dernier CR de l'AG précédente du 9 décembre 2022

Résultat du vote : **CONTRE: 0 ABSTENTIONS: 0**

Le compte-rendu de l'AG de la saison précédente est validé.

2 - Rapport moral et rapport d'activités

2.1 - 2022-2023: une saison «presque» classique.

Comme presque chaque année notre planning a évolué:

- création d'un nouveau cours d'étirements posturaux qui nous a permis de revenir à Jean-Bouin
- mutualisation d'un second cours avec la GV Gilberte Rougier

Nous avons aussi accueilli et formé plusieurs stagiaires :

- Ronan et Thibaud avec Stéphane
- et Alice avec Cécile.

Nous avons perdu 4 animateurs:

- Stéphane a démissionné en mars - heureusement remplacé par Thibaud
- Cécile et Gilles ont pris leur retraite en juin, et Anthony nous a également quitté en fin de saison.

Faits marquants de la SAISON 2022 - 2023

2022		
AOUT	13	Ouverture des inscriptions sur le site
SEPTEMBRE	1	Réunion COMDIR en visio
	3	Forum des Associations
	6	Réunion visio des Responsables de séance de Talence
	7	Réunion visio des Responsables de séance de Gradignan
	12	RENTREE
		Nouveau cours: ETIREMENTS POSTURAUX à Jean Bouin avec Xavier
		2 cours MUTUALISES avec l'asso. Gilberte Rougier par Xavier (n° 27 et 29)
		Stéphane forme 2 stagiaires BP-JEPS : Ronan SAUFFROY puis Thibaud VIVIER
		Cécile forme une stagiaire CQP-ALS déjà connue : Alice ROUBEIX
OCTOBRE	1	Xavier devient salarié
Vacances de Toussaint du 22 octobre au 7 novembre		



NOVEMBRE	17	Stage ASEPT FORME BIEN-ÊTRE de Xavier à Jean Bouin le jeudi à 16h
	17	Réunion COMDIR et Responsables de séances
	19	Philippe Desperes nous représente à l'AG du CODEP au Teich
	30	Réunion CODEP pour les clubs du secteur Bordeaux Métropole

DECEMBRE	6	Réunion COMDIR en visio
	9	ASSEMBLEE GENERALE

Vacances de Noël du 17 décembre au 3 janvier

2023

JANVIER	24/27	Sorties CALICEO
---------	-------	-----------------

Vacances d'hiver du 7 au 20 février

MARS	7	Démission de Stéphane: cours animé le stagiaire par Thibaud Vivier
	16	Réunion du COMDIR à l'Alcala

AVRIL

Vacances de Pâques du 8 au 24 avril

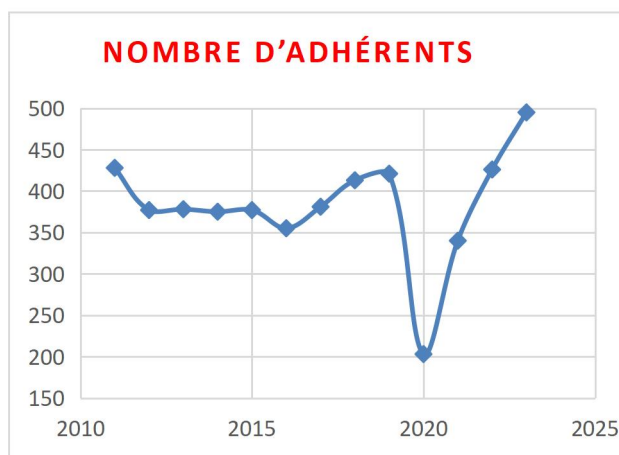
MAI	26	Animation Badminton au CREPS
-----	----	------------------------------

JUIN	15	Forum des Sports de Gradignan
	15	Fête de fin de saison à la Tannerie

- nous avons réussi à traverser la crise de la Covid en préservant les salaires de nos animateurs et en adaptant rapidement nos cours en visio.

Ce fut une expérience unique et riche qui nous a permis de garder la convivialité et la confiance de nos adhérents, ainsi que nos animateurs!

Depuis 3 ans, nous assistons maintenant à une envolée de la demande qui nous oblige à limiter le nombre d'inscriptions en début de saison et à envisager d'utiliser d'autres méthodes de gestion.



assogv.pierreseurin@gmail.com

0781980418



le Dôme 221 avenue de Thouars 33400.TALENCE

URSSAF n° : 330 140 348 112 - SIREN : 334 399 219 - Agrément Jeunesse & Sport n° : 33 S 94004

2.2. - Situation actuelle arrêtée au 23/11/2023 avec 509 licenciés:

Statistiques fournies par Dany:

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
LICENCES 2023-2024	472	37	509
	93%	7%	100%

REPARTITION PAR AGE					
Année Naissance	Tranche Age	FEMMES	HOMMES	TOTAL	%
≤ 31/12/1933	≥ 90	3	1	4	0,79%
≥01/01/1934 ≤31/12/1943	80/90	18	2	20	3,93%
≥01/01/1944 ≤31/12/1953	70/80	112	16	128	25,15%
≥01/01/1954 ≤31/12/1963	60/70	118	6	124	24,36%
≥01/01/1964 ≤31/12/1973	50/60	93	8	101	19,84%
≥01/01/1974 ≤31/12/1983	40/50	72	4	76	14,93%
≥01/01/1984 ≤31/12/1993	30/40	35	0	35	6,88%
≥01/01/1994 ≤31/12/2003	20/30	18	0	18	3,54%
≥01/01/2004	< 20	3	0	3	0,59%
TOTAL		472	37	509	100,00%

Le doyen est toujours M. André CASTET âgé de 96 ans

Il est suivi par :

Mme Marie Evelyne LABOILE 93 ans

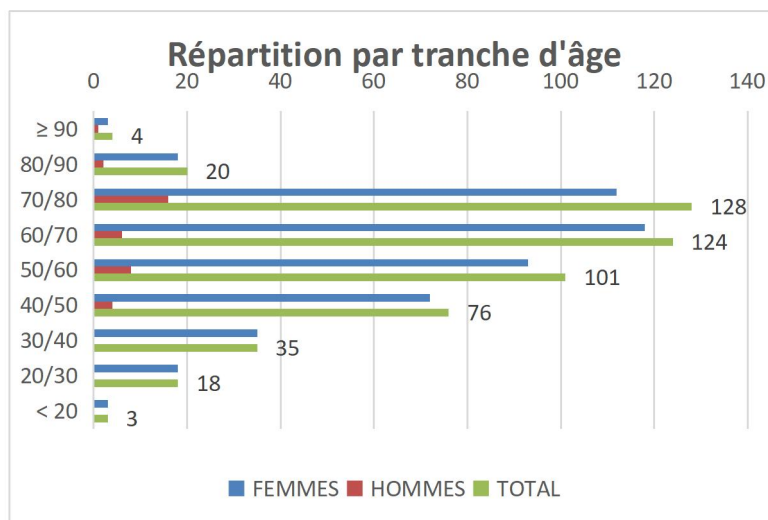
Mme GAUVIN 92 ans a abandonné

Mme Renée LAFFORGUE

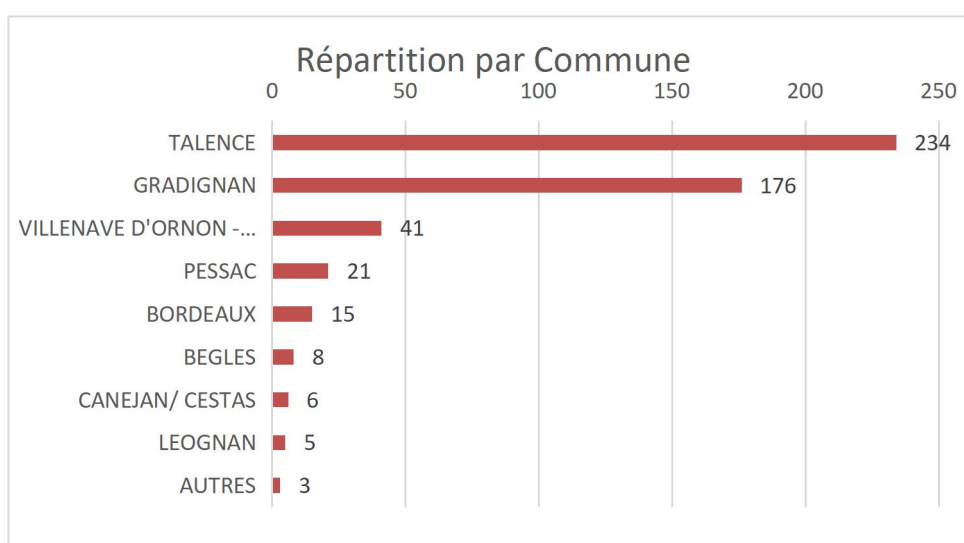
et Mme Pierrette KERSAUDY ont 90 ans.

Il n'y a pas d'homme âgé de moins de 40 ans et la majorité des hommes a plus de 70 ans

La benjamine est Mlle Alice CARPENTIER âgée de 15 ans.



REPARTITION PAR COMMUNE DE RESIDENCE		
COMMUNE	TOTAL	%
TALENCE	234	45,97%
GRADIGNAN	176	34,58%
VILLENAVE D'ORNON - CADAUJAC	41	8,06%
PESSAC	21	4,13%
BORDEAUX	15	2,95%
BEGLES	8	1,57%
CANEJAN/ CESTAS	6	1,18%
LEOGNAN	5	0,98%
AUTRES	3	0,59%
509		



Évolution par rapport à la saison précédente:

- le taux de renouvellement (turnover) est identique: autour de 30%
- le pourcentage d'adhésions sur HelloAsso a augmenté à 70%

Comparaison au moment de l'A.G.	L'an dernier sur 340		Aujourd'hui sur 509	
NOUVELLES LICENCES	100	29,41%	157	30,84%
ADHESIONS VIA HELLO ASSO	203	50,75%	347	68,17%

2.3 - [Petit retour en arrière...](#)

Jean-Pierre a été élu président le 18 janvier 2018.

A l'occasion de cet anniversaire, on peut faire un rapide bilan en quelques lignes:

Au cours de ces années impactées par la Covid :

- la cotisation a baissé de 136 € à 130€
- notre équipe dirigeante s'est resserrée de 13 à 9 personnes
- notre planning a progressé de 23 à 30 cours par semaine, avec plus de diversité



- le nombre de responsables de séances a augmenté en conséquence de 34 à 43 personnes
- le nombre de nos animateurs a peu varié, mais l'équipe a beaucoup changé:

Saison	Départs animateurs	Nouveaux animateurs
2017-2018	Jean-François Santin et Roger Labridy	Charles
2018-2019	Isabelle Petit	Cynthia, Mireille et Stéphane
2019-2020	Cynthia	Anna, Adeline, Mathieu et Anthony
2020-2021	Ghislaine, Nathalie	
2021-2022	Laurence	Émilie, Marine, Delphine et Xavier
2022-2023	Stéphane, Cécile, Gilles et Anthony	
2023-2024		Alice, Audrey, Romain

En conclusion:

- notre association est bien vivante et en bonne santé
- nous ne sommes limités que par l'offre de salles, mais ce n'est pas faute de réclamer de nouveaux locaux
- nous devons poursuivre notre développement et nous moderniser

C'est pourquoi nous allons faire un pas de plus dans le numérique avec la mise en place progressive cette année du contrôle électronique des cartes d'adhérents à QR code.

Ce système nous économisera beaucoup énergie et de temps au moment des inscriptions, facilitera la tâche de nos responsables de séances, et nous permettra d'éviter les abus lors des séances d'essais. Enfin, il permettra de suivre en temps réel les effectifs dans les salles, ce qui est une préoccupation majeure.

Approbation du rapport moral et d'activités : CONTRE: 0 ABSTENTIONS: 0
Le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité.

3 - Bilan financier

Pascale va vous présenter le bilan financier de notre association, mais avant, je voudrais vous rappeler que

- nous ne demandons aucune subvention et ne percevons que vos cotisations
- sur les 130€ nous reversons 27,50€ à la Fédération pour votre licence assurance, ce qui est prohibitif
- tout notre fonctionnement est basé sur le bénévolat:
 - nous ne décomptons pas nos heures dans les bilans
 - et en percevons aucune indemnité (déplacements, etc.) comme le font d'autres associations
- notre siège social est gratuit
- notre site internet est gratuit

Les documents financiers vous ont été transmis par mail il y a quelques jours.

La comptabilité est tenue avec le logiciel Ciel Compta.

Les salaires sont réalisés chaque mois par le CEA (Chèque Emploi Associatif) et envoyés par virement.

3.1 - Bilan de la saison 2022-2023

Nous sommes maintenant à l'équilibre, ayant compensé les déficits précédents dus au Covid
 Notre trésorerie représente une année d'exercice d'avance et nous met à l'abri de tout risque.

3.2 - Compte de résultats 2022-2023

Le tableau que nous vous avons présenté montre que:

- les dépenses ont augmenté de 19% en moyenne, avec 2 postes importants à remarquer:
 - la ligne de cotisations CODEP qui a bondi de 30% due à l'augmentation du nombre d'adhérents
 - les frais de fonctionnement, avec l'achat d'un ordinateur pour la comptabilité
- nous enregistrons un excédent d'environ 4000€ qui vient compenser les 1400€ de déficit précédent.



3.3 - Vérification des comptes

Les comptes ont été vérifiés par Annie Martin et Pierre-Alain Ducasse.
Pierre-Alain nous lit le rapport rédigé par Annie.

3.4 - Vote du Quitus:

CONTRE: 0 ABSTENTIONS: 0

Le bilan financier de la saison 2022-2023 est approuvé à l'unanimité.

Notre Comité Directeur propose de redistribuer une partie de l'excédent ainsi:

3.5.1 - Prime de Noël: versement d'une prime de 100€ à nos animateurs.

Vote : CONTRE: 0 ABSTENTIONS: 0

Tous nos animateurs recevront un virement de 100€ pour Noël.

3.5.2 - Augmentation des salaires et des prestations pour suivre l'inflation:

- passage de 30 à 32€ de l'heure de cours (soit plus de 6,5% d'augmentation) dès le 1er janvier 2024

Vote : CONTRE: 0 ABSTENTIONS: 0

Tous nos animateurs seront augmentés au 1er janvier 2024.

3.6 - Montant de la cotisation pour la saison 2024-2025

Nous vous proposons toujours de laisser la cotisation à 130€.

Vote : CONTRE: 0 ABSTENTIONS: 0

La cotisation restera à 130 €.

3.7 - Budget prévisionnel pour la saison 2024-2025

- calculé sur une base de 500 adhérents avec une adhésion de 130€,
 - tenant compte
 - de l'augmentation régulière des salaires de nos animateurs
 - et de la somme de 1500€ pour la fabrication interne de 20 pointeuses.
- Bien entendu les logiciels seront développés gratuitement par Jean-Pierre.

Vote : CONTRE: 0 ABSTENTIONS: 0

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

4 - Elections

4.1 - Élection des vérificateurs aux comptes pour l'année en cours

Appel à candidatures:

Stéphane SAUCA se présente devant l'assemblée.
Annie MARTIN nous propose de continuer sa mission.
Pierre-Alain DUCASSE ne se représente pas.

Vote : CONTRE: 0 ABSTENTIONS: 0

Madame Annie Martin et M. Stéphane SAUCA seront nos prochains vérificateurs aux comptes.



5 - Et demain...

Face à l'augmentation croissante du nombre de nos adhérents, à la saturation des cours et la difficulté d'obtenir des salles supplémentaires, nous devons nous réorganiser.

- lors de l'inscription, nous ne demanderons plus la liste des cours préférés
- nous avons délibérément accepté de ne pas limiter le nombre de cours suivis par un adhérent chaque semaine. Cela n'est plus possible, et bien que nos animateurs acceptent cette situation, cela devient très difficile de surveiller individuellement les mauvaises postures.
- depuis le Covid, nous avons pris l'habitude d'enregistrer les présences aux cours sur papier, ce qui représente une lourde charge de travail pour tout le monde : établir les listes, noter les présences, transmettre les listes, les analyser, surveiller les personnes non inscrites, etc. Ce système ne nous apporte l'information que beaucoup trop tardivement.

Pour toutes ces raisons, nous utiliserons désormais le contrôle électronique des présences en temps réel.

Dès la prochaine rentrée:

- chaque adhérent devra obligatoirement présenter sa carte à QR code avec identifiant unique et définitif
- les cartes seront désactivées en fin de saison et réactivées au fur et à mesure des inscriptions sur HelloAsso
- grâce à la pointeuse, le responsable de séance pourra vérifier que la personne est admise au cours
- les personnes désirant faire un essai nous enverrons une demande par mail et recevront une carte pour 2 essais
- grâce à l'information partagée instantanément, nous pourrions limiter l'accès de chaque personne à un nombre de séances par semaine, ou plus spécialement à tel type de cours saturé comme le Pilates par exemple.

Pour le Bureau, ce système nous simplifiera la tâche:

- importation depuis HelloAsso, envoi de la carte par mail à un nouvel adhérent: 2 clics
- réinscrire un ancien adhérent : 1 clic.
- l'information sur la fréquentation des cours sera instantanément disponible, ce qui peut être par ailleurs très utile. Par exemple: ce matin, un adhérent nous signale qu'il est positif au COVID : les personnes réellement présentes au cours de la veille seront prévenues par l'envoi d'un mail type en 2 clics.
- analyser la fréquentation des cours en temps réel dès la rentrée sera à la portée de quelques clics.

6 - Questions

6.1 - Jean-Pierre lit le mail de Mme Marie-Noëlle Mathieu, demandant un dédoublement du cours de Christèle du jeudi matin à Léo Lagrange.

Mme Mathieu nous informe que cette question avait déjà été posée et que nous avons refusé.

Le Président rappelle d'abord qu'il est pénalement responsable du sur-effectif dans les salles en cas d'accident. Il rappelle aussi les efforts permanents que nous effectuons afin d'essayer de résoudre ce problème de surcharge des séances:

- pour cette rentrée, nous avons demandé à la mairie de Talence l'accès quotidien à la salle de Coubertin le matin, ce qui aurait permis de transférer les cours de Léo Lagrange à Thouars et eux de Thouars à Coubertin. Ceci a été refusé à la dernière minute et nous n'avons obtenu que le vendredi matin à Coubertin.
- dès la seconde semaine après la rentrée, nous avons dédoublé le cours de Mireille à Coubertin et heureusement, car il y a maintenant 50 participants aux deux cours.
- après les vacances de Toussaint, nous avons réussi à dédoubler le cours d'Alice du mardi matin à Léo Lagrange, dans la mesure où la moitié des participants se sont engagés à venir à 9h.



- nous avons essayé de dédoubler le cours de Virginie du lundi matin, le plus encombré de tous les cours de Léo Lagrange et donc prioritaire : les participants ont refusé notre proposition de se répartir en deux groupes le lundi et le jeudi matin!

Suite à ce refus, la salle de Léo Lagrange est donc maintenant effectivement disponible le jeudi matin à 9 heures. Nous avons organisé ce matin une réunion express du Comité Directeur sur WhatsApp, et avons décidé de dédoubler le cours de Christèle, dans les mêmes conditions que pour le cours du mardi matin, à savoir:

- pouvoir établir une liste d'au moins 15 personnes (soit environ la moitié de l'effectif du cours) s'engageant à venir au premier cours de 9 heures régulièrement
- vérifier que l'effectif de 9 heures ne diminue pas, sinon nous abandonnerons cette action.

Christèle nous dit avoir déjà cette liste, et qu'une responsable de séance s'est proposée. Nous commencerons donc dès la semaine prochaine!

6.2 - Josette Delpy s'inquiète de la possibilité de limiter individuellement le nombre de séances par semaine l'an prochain, ainsi que l'accès à certains cours comme le Pilates grâce à l'utilisation du pointage électronique.

Jean-Pierre lui promet que nous allons définir les règles d'accès dans les semaines à venir et que ces règles seront affichées clairement sur la page d'inscription sur notre site.

Cette mesure nous permettra probablement de résoudre en partie les sur-effectifs de certains cours et de mieux les répartir entre les adhérents tout en leur laissant une certaine liberté de choix dans la semaine.

Nous pourrions affiner ces règles de gestion au fur et à mesure en suivant l'évolution de la situation.

Enfin, quant à la limitation du nombre global d'adhérents, le système nous permettra d'intervenir plus finement en amont, dans la mesure où nous aurons une image instantanée des effectifs de chaque cours.

Jean-Pierre précise enfin que l'afflux massif d'un grand nombre d'adhérents dès le début de la saison permet d'être rassuré sur la solvabilité de nos salariés.

7 - Remerciements, et buffet dînatoire.

En fin de séance nous proposons aux présents désirant profiter de la présence du logiciel de fabrication des cartes à QR code de s'inscrire sur une liste, afin de pouvoir repartir avec un badge sous blister, beaucoup plus commode à utiliser qu'un téléphone pour le pointage. Mais une trop longue liste nous fait abandonner l'idée de réaliser cette action sur le moment. Les badges seront donc distribués dans les prochains cours.

Il est un peu plus de 20 heures, Jean-Pierre remercie les 130 personnes présentes de leur patience et les invite à participer au buffet dînatoire proposé par notre traiteur habituel de Gradignan M. Lefèvre.

Talence, le 9 décembre 2023

Le Président
Jean-Pierre BROTHIER



La Trésorière
Pascale Lauthé



La Secrétaire de séance:
Odile CALVET

